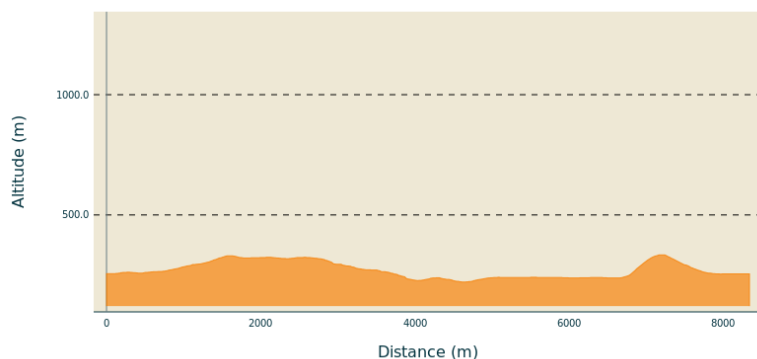


Parcours VTT FFC n°61 - VERT - Viaduc du Doulovy

Pays des Vans en Cevennes

Profil altimétrique



Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h

Longueur : 8.3 km

Dénivelé positif : 219 m

Difficulté : Très facile

Échelle de cotation :

Echelle de cotation VTT : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine bâti, Patrimoine historique et religieux

Itinéraire

Départ : Saint-Paul-le-Jeune, Place de la Gare

Arrivée : Saint-Paul-le-Jeune, Place de la Gare

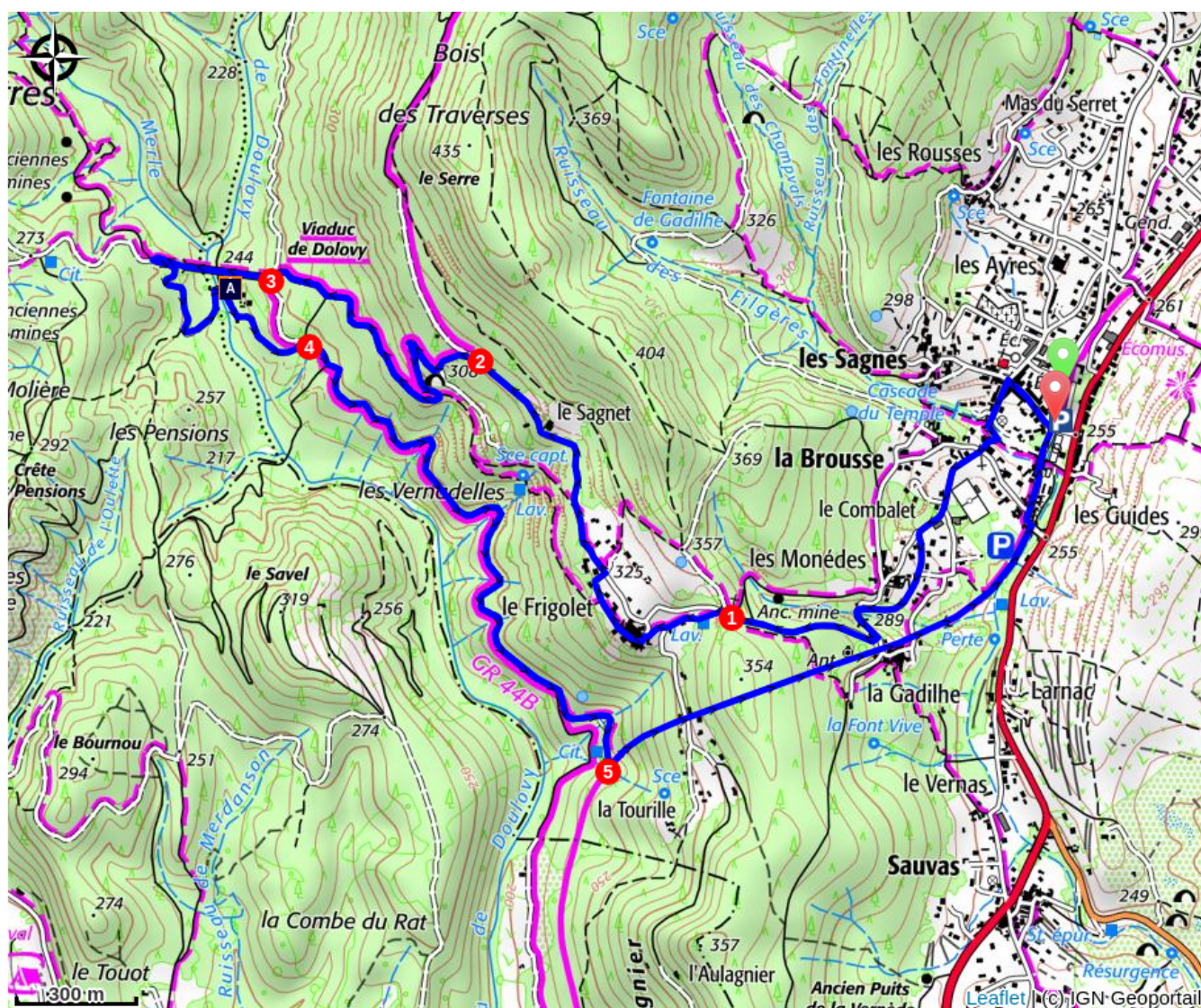
Communes : 1. SAINT-PAUL-LE-JEUNE 2. BANNE

Suivre le balisage FFC VTT  n°61 Vert

P) Depuis la place de la Gare à Saint Paul le Jeune, monter par la rue du Procureur en direction du centre ville. Tourner à

gauche au premier croisement. A un stop, traverser une petite route et prendre en face route du Frigolet. Monter encore à travers un quartier résidentiel puis par un sous-bois plus naturel.

1. Immédiatement après le col, descendre à gauche par un chemin herbeux. Passer dans le hameau du Frigolet à travers ses ruelles et admirer ses bâtisses en pierre. Continuer par une petite route en direction des maisons de Sagnet.
2. Prendre la piste à gauche qui prend une belle pente et comporte de grandes épingles.
3. A ce grand croisement, emprunter le Viaduc de Doulovy, édifice de 235 mètres de long, construit en 1876 pour le transport du charbon. A la sortie du viaduc, descendre à gauche par une piste sinueuse jusqu'au ruisseau du Doulovy. Traverser et remonter en face.
4. Tourner à droite par le chemin du Doulovy. La piste à flanc de colline descend régulièrement sur plus d'un kilomètre jusqu'à rejoindre la Via Ardèche (voie douce d'Ardèche).
5. Emprunter vers la gauche le tunnel de la Gadilhe et poursuivre jusqu'au village de St Paul le Jeune. Ce tunnel goudronné et bien éclairé fait 905 mètres de longueur. L'éclairage individuel est obligatoire en cas de coupure de courant ou lors de la période d'extinction (entre minuit et 6h du matin).



! Recommandations

Pour profiter pleinement de votre sortie, restez sur les chemins balisés et adaptez votre rythme. Le piéton est toujours prioritaire : soyez prudent et souriant ! Vérifiez votre VTT, prenez de l'eau et de quoi réparer. Prévenez vos proches si vous

partez seul. Casque conseillé. Respectez cultures et propriétés, refermez les barrières, attention aux engins. Gardez vos déchets, soyez discret et respectueux de la nature.

En cas de besoin : 18 ou 112.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Joyeuse (21 km) suivre la D104 puis la D901 direction Alès. Depuis Les Vans (13 km) suivre la D901 direction Alès.

Parking conseillé

Saint-Paul-le-Jeune, Place de la Gare

Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Natura 2000 et ENS Landes et forêts du bois des Bartres

Période de sensibilité :



Lieux de renseignement

Office de tourisme des Cévennes d'Ardèche

contact@cevennes-ardeche.com

Tel : +33 (0)4 75 37 24 48

<https://www.cevennes-ardeche.com/>

Site de pratique FFC

<https://sitesvtt.ffc.fr/sites/espace-velo-territorial-des-cevennes-dardeche/>